



**UNION SYNDICALE
DE LA PSYCHIATRIE**

**52 rue Gallieni 92240 Malakoff
tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60
e-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr**

**CONGRES ANNUEL de L'USP
23, 24 et 25 mars 2018 à Malakoff**

Motion

SOUFFRANCE DE LA PSYCHIATRIE

La psychiatrie est malmenée sur plusieurs fronts.

La nouvelle gouvernance hospitalière (loi HPST 2009) enlève du pouvoir aux médecins, le concentrant dans les mains des chefs de pôle, entraînant une hiérarchisation, qui ne permet plus un fonctionnement collectif.

Cette hiérarchisation existe aussi au niveau infirmier, à travers le renforcement du rôle des cadres et surtout des cadres supérieurs, qui sont le relais direct de l'administration. Cette organisation facilite l'envahissement de nos pratiques par des contraintes extérieures multiples, au nom de la qualité, de la sécurité, etc., touchant l'ensemble des soignants, infirmiers, médecins...

Ce qui nous est annoncé en termes de financement à l'activité, au moins en partie, financement par enveloppe pour les projets innovants, ne résoudra sans doute pas les inégalités actuelles de dotation.

Les références théoriques de la psychiatrie évoluent, de la disparition de la psychanalyse et de la psychothérapie institutionnelle, donc la disparition du sujet, au profit du symptôme, à effacer, de façon chimique, rééducative et par le biais d'orthèse.

Le fondement de la psychiatrie actuelle, le secteur (un collectif de soins au plus près d'une population) risque de se dissoudre dans le territoire du groupement hospitalier de territoire (GHT) et la parcours du soin par pathologie, avec son risque de formatage.

Toutes ces attaques contre la psychiatrie de secteur nous conduisent à la nécessité d'organiser des Etats généraux de la psychiatrie.

Le congrès mandate le conseil pour prendre tout contact avec d'autres organisations syndicales, politiques, associatives pour réaliser ce projet.